

Définir et mettre en oeuvre un Plan de Paysage du Bocage boulonnais

Description :

Les paysages du bocage boulonnais bénéficient d'une reconnaissance, d'un effet d'image qui dépassent largement le territoire. Au-delà de la biodiversité inhérente au système bocager qui constitue un maillage opérationnel de la Trame verte et bleue, de nombreux éléments patrimoniaux y sont associés : fermes entourées de haies, pré-vergers, cheval Boulonnais, barrières de prairies, arbres remarquables, jeux de quilles...

Le phénomène de péri-urbanisation, ainsi que l'évolution récente des systèmes d'exploitation agricole, tendent à fragiliser le bocage dans ses différents composantes naturelles, économiques et paysagères.

Le plan de paysage du bocage boulonnais s'attachera donc à aborder, de manière coordonnée :

– la maîtrise de la péri urbanisation, et notamment de l'urbanisation linéaire. La Communauté de Communes de Desvres-Samer, qui couvre le principal secteur du bocage boulonnais, a réalisé, avec le Syndicat mixte du Parc, une étude paysagère de l'ensemble de son territoire, afin de déterminer des sous-secteurs à enjeux communs et d'y élaborer un PLU communautaire. En effet, peu de communes de bocage disposent à ce jour de documents d'urbanisme, ce qui nuit à une bonne maîtrise de l'aménagement du territoire.

– le maintien d'une agriculture dynamique respectueuse de

l'environnement. Essentiellement tournées vers la production laitière, les exploitations du bocage sont souvent gérées par de jeunes agriculteurs, qui ont eu, au cours des dernières années, à assurer la mise aux normes de leurs bâtiments d'élevage. Pour ces exploitants, le maintien des prairies constitue une base solide pour la pérennité des systèmes productifs. Le programme « Tous autour de l'herbe » les sensibilise et les accompagne dans ce sens. Des expériences en agro-foresterie ont également été conduites, et la valorisation des vergers est encouragée.

Toutes les mesures de l'orientation 9 sont concernées par la vocation agricole du bocage.

– l'affirmation de la trame écologique : le bocage est maillé de haies, de petits cours d'eaux, de prairies humides, qui occupent l'ensemble de l'espace en s'appuyant sur les deux forêts domaniales de Boulogne sur Mer et de Desvres. Le renforcement de ce réseau naturel de haies reste un enjeu local fort dans le choix du maintien de ces paysages. Les haies procèdent également du maintien d'une biodiversité importante, et constituent une source de bois énergie qui demande à être valorisée.

Les mesures relatives aux cœurs de biodiversité et aux corridors écologiques s'appliquent pleinement à cet espace.

Le bocage constitue enfin un élément naturel essentiel de lutte contre le ruissellement, et contribue ainsi à la prévention et à la régulation des inondations.

– la réappropriation des valeurs du bocage : comme dans beaucoup d'espaces ruraux, l'évolution de l'agriculture et des modes de vie des 30 dernières années ont fait tomber en désuétude un certain nombre de pratiques et de traditions du bocage : la plus emblématique reste l'emploi dans l'agriculture du cheval boulonnais, mais on trouve aussi de nombreux usages liés aux pratiques agronomiques, à l'économie

du bocage, aux jeux traditionnels, aux vergers d'espèces locales, ... Ces éléments constituent des vecteurs pour permettre la prise en compte par les habitants, anciens et nouveaux, des valeurs de leur environnement. Les pratiques, pour certaines encore vivaces (les jeux de quille, notamment), demandent à être confortées.

La constitution d'un comité de suivi pour le plan de paysage « bocage » permettra de renforcer la cohérence des actions menées et, à l'aide d'une communication appropriée, de s'appuyer sur cette identité reconnue pour donner plus de force aux interventions des collectivités.

Principales actions proposées

:

- Élaboration d'un document d'objectifs autour du paysage de bocage.
- Valorisation du bois énergie issu de l'entretien du bocage.
- Mise en œuvre de documents d'urbanisme sur tout le territoire
- Conseil à la plantation et à l'entretien des haies et des arbres
- Poursuite de l'opération « Tous autour de l'herbe »
- Démarches de valorisation du patrimoine bâti
- Développement du tourisme « vert »

Mise en œuvre de la mesure et actions proposées :

Cette mesure est animée par le Syndicat mixte du Parc, qui

s'appuie sur un groupe de travail mobilisant notamment les élus des collectivités concernées par le bocage boulonnais (CC de Desvres-Samer, CC Terre des 2 Caps, CAB), les agriculteurs, et des personnes ressources locales.

Territorialisation de la mesure :

Cette mesure s'appuie sur les paysages spécifiques du bocage boulonnais, identifiés au plan de Parc.

Indicateurs

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Analyses

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Fiche mise à jour le : 17 mars 2022